



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

Malines, le 23 février 2015 – Telenet Group Holding NV ("Telenet" ou "la Société") (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l'article 207 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 concernant l'exécution du Code des Sociétés.

Sous le Programme de Rachat d'Actions 2015, annoncé le 12 février 2015, la Société annonce aujourd'hui que dans la période du 12 février jusqu'au 20 février 2015, les rachats suivants ont été effectués soit sur le marché réglementé de NYSE Euronext Bruxelles soit par des transactions en bloc conformément à la réglementation en vigueur:

Date du rachat	Nombre d'actions	Prix moyen payé (€)	Prix le plus élevé payé (€)	Prix le plus bas payé (€)	Total (€)
12 février 2015	24.201	49,44	49,53	49,28	1.196.548
13 février 2015	32.575	49,44	49,83	48,97	1.610.466
16 février 2015	22.780	49,28	49,62	48,90	1.122.553
17 février 2015	13.790	49,35	49,52	49,00	680.535
18 février 2015	10.072	50,15	50,36	49,68	505.067
19 février 2015	13.381	50,78	51,19	49,96	679.479
20 février 2015	12.289	50,57	51,00	50,36	621.463
Total	129.088				6.416.112

La société détient aujourd'hui 163.566 actions rachetées (avant l'annonce du Programme de Rachat d'Actions 2015: 34.487 actions rachetées), soit 0,14% du nombre total d'actions existantes (avant l'annonce du Programme de Rachat d'Actions 2015: 0,03%).

Toutes les actions rachetées sous le Programme de Rachat d'Actions 2015 (actuellement 129.088 actions rachetées) seront détenues pour couvrir les obligations de la Société vis-à-vis des plans d'options existantes.

Cette information sera aussi disponible sur les pages de notre site internet relatives aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be) sous la section Actionnaires.

Contacts

Investor Relations:	Rob Goyens	– rob.goyens@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 333 054
	Thomas Deschepper	– thomas.deschepper@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 366 645
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– stefan.coenjaerts@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	– bart.van.sprundel@staff.telenet.be	– Tél: +32 15 333 495

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet for Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2013 ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de l'exercice terminé le 31 Décembre 2014 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be).